

Ministry of Education
Transfer Payments and
Financial Reporting Branch

21st Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tel.: (416) 325-2034
Fax: (416) 325-2007
Email: Wayne.Burtnyk@edu.gov.on.ca

Ministère de l'Éducation
Direction des paiements de transfert
et des rapports financiers

21^e étage, édifice Mowat
900 rue Bay
Toronto (Ontario) M7A 1L2
Tél. : (416) 325-2034
Télééc.: 416 325-2007
Courriel: Wayne.Burtnyk@edu.gov.on.ca



2004: SB6

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des administrations scolaires

EXPÉDITEUR : Wayne Burtnyk
Directeur
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers

DATE : Le 15 avril 2004

OBJET : **Données sur les futurs avantages sociaux des employés pour les administrations scolaires**

Dans la note de service 2004 : B2, le Ministère a informé les conseils scolaires qu'à compter des états financiers de 2003-2004, ils seront tenus d'adopter les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) à l'intention des administrations locales en tant que norme de présentation de l'information financière. Comme il est indiqué dans la note de service, une des conséquences de l'adoption de ces normes est que les conseils scolaires devront déclarer les obligations accumulées au titre des futurs avantages sociaux des employés.

Afin d'aider les administrations scolaires avec la mise en œuvre de cette exigence, le Ministère a retenu les services de la *School Boards' Co-operative Inc.* (SBCI), qui entreprendra une étude actuarielle des obligations au titre des avantages sociaux futurs des employés, conformément aux chapitres 3250 « Prestations de retraite » et 3255 « Avantages postérieurs à l'emploi, absences rémunérées et prestations de cessation d'emploi » du Manuel de comptabilité pour le secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA).

Le personnel de la SBCI communiquera avec chaque administration scolaire afin d'obtenir les renseignements nécessaires pour effectuer les calculs et remettre au conseil avant le 31 octobre 2004 un rapport comprenant les éléments suivants :

1. Une estimation actuarielle de la valeur actuelle des obligations à payer pour les prestations de retraite, les avantages postérieurs à l'emploi, les absences rémunérées et les prestations de cessation d'emploi au 31 août 2004 et en août 2003. Les prestations provenant de régimes de pension et les obligations de l'employeur conformément à l'annexe 2 de la CSPAAAT, le cas échéant, sont aussi incluses dans cette étude.

2. Une estimation des charges comptables (y compris les détails sur le coût des prestations et sur les intérêts liés à ces charges) pour 2002-2003, 2003-2004 et chacune des trois années subséquentes.
3. Une estimation des réserves nécessaires pour le versement de ces prestations dans chacune des trois années subséquentes.
4. Un calcul de la moyenne des années de service restant aux employés actifs.
5. Un profil d'âge des employés recevant ces prestations dans chaque administration scolaire participante.
6. Des renseignements détaillés sur les obligations estimées à payer, les charges comptables et les réserves nécessaires pour chaque régime d'avantages important (c.-à-d., gratification, maladie et soins dentaires) et groupe d'employés.
7. Des renseignements détaillés sur la moyenne des années de service restant et les données sur les employés par groupe d'employés.
8. Une description détaillée de toutes les hypothèses actuarielles utilisées dans l'étude.

Les agentes et les agents des finances du Ministère transmettront à la SBCI les coordonnées des personnes-ressources de chaque administration scolaire. Étant donné qu'il faudra recueillir un nombre considérable de données pour cette étude, on s'attend à ce que la SBCI débute le projet dans les deux prochaines semaines.

Si vous avez des questions sur ce qui précède, veuillez communiquer avec votre agente ou agent des finances du Ministère.



Wayne Burtnyk